## 7. PIECE 7 : PIECE JUSTIFIANT L'ACCORD DES PROPRIETAIRES



Objet : Aménagement du secteur « PLANCHAMP » à VALMOREL – 73260 LES AVANCHERS-VALMOREL Dossier défrichement

## **AUTORISATION**

Le Maire de la Commune de Les Avanchers-Valmorel, autorise :

Domaine Skiable de Valmorel - SAS VALMOREL - « La Tour » 73260 LES AVANCHERS-VALMOREL

Ses ayants-cause ou ayants-droit à déposer un dossier portant défrichement dans le cadre de la réalisation du TC PLANCHAMP sis sur les parcelles communales lieudit « PLANCHAMP » section E, n° 61, 516, 519 ; et à la suite, réaliser ces travaux portés par l'autorisation qui lui sera délivrée.





Mairie Chef Lieu - 73260 Les Avanchers-Valmorel Tél.: 04 79 09 83 27 mairie@valmorel.com

www.lesavanchers.fr

